

Pôle communication

Tél. : 24 66 40

Mardi 28 juillet 2020

COMMUNIQUÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Sous la présidence de Thierry Santa, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, réuni le mardi 28 juillet, a adopté 23 arrêtés et examiné 15 dossiers d'étrangers. Il a également émis un avis sur un projet de décret.

Arrêtés du gouvernement

Au visa de Gilbert Tyuienon, vice-président du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a approuvé le compte administratif 2019 de l'Agence pour la desserte aérienne de la Nouvelle-Calédonie (ADANC) arrêté :
- en dépenses de fonctionnement à 1 692 400 765 F et en recettes de fonctionnement à 3 085 868 510 F ;
 - en dépenses d'investissement à la somme de 1 827 988 660 F et en recettes d'investissement à la somme de 1 529 335 946 F.

Le résultat global cumulé s'établit au 31 décembre 2019 à la somme de 465 677 009 F. Il se décompose comme suit : 2 138 436 642 F en section de fonctionnement ; - 1 672 759 633 F en section d'investissement.

Au visa de Christopher Gygès, membre du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a modifié le taux de taxe générale sur la consommation (TGC) des constructions préfabriquées destinées à être mises en œuvre dans le cadre d'un projet de construction de résidence étudiante dont le permis de construire a été attribué avant le 1^{er} octobre 2018. Elles seront désormais soumises au taux réduit de TGC (3 % contre 22 % auparavant).
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a nommé par intérim Edmond Rosaire en qualité de chef du service de la fiscalité des professionnels à l'impôt sur les sociétés de la direction des Services fiscaux de la Nouvelle-Calédonie (DSF).

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a nommé par intérim Virginie Muron en qualité d'adjointe au chef du service de la fiscalité des professionnels à l'impôt sur les sociétés de la direction des Services fiscaux de la Nouvelle-Calédonie (DSF).
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a nommé par intérim Marjorie Fortier en qualité d'adjointe au chef du service de la fiscalité des professionnels à l'impôt sur le revenu de la direction des Services fiscaux de la Nouvelle-Calédonie (DSF).
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a ajouté les climatiseurs répondant à la norme d'efficacité énergétique vietnamienne à la liste des normes d'efficacité énergétique autorisées à l'importation en Nouvelle-Calédonie.
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a modifié des tarifs et redevances en matière de télécommunications (évolution de l'offre prépayée iZi, report de la suppression des contrats de prolongement des liaisons céleris ethernet internationales, suppression de quatre offres mobiles devenues obsolètes).
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a remplacé Milakulo Tukumuli et Veylma Falaeo par Veylma Falaeo (titulaire) et Eselone Teugasiale (suppléant) pour siéger au conseil d'administration de l'Institut de la statistique et des études économiques (ISEE). Il a également remplacé Milakulo Tukumuli par Franz Filimohahau pour siéger au conseil d'administration d'Enercal. Il a enfin remplacé Alain Marc par Léon Wamytan pour siéger au sein de la commission d'appel d'offres du territoire.

Au visa de Christopher Gygès et de Vaimu'a Muliava, membres du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a attribué une subvention de 2 millions de francs à l'association AJI de Lifou labélisée « Case numérique® ».

Au visa d'Isabelle Champmoreau, membre du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a attribué 11 130 701 F de subventions à 18 associations intervenant dans les domaines de la santé, du social, du handicap, des personnes âgées et des anciens combattants : l'union des professionnels de la petite enfance (1 220 510 F) ; l'association psychologique aux entrepreneurs en souffrance aigüe (500 000 F) ; le mouvement pour une Calédonie inclusive (1 000 000 F) ; l'association DYS.NC (400 000 F) ; la caisse des écoles de la ville de Nouméa (250 000 F) ; l'association soutien autisme « Les Lucioles » (300 000 F) ; les anciens combattants de La Foa et communes environnantes – section UNC La Foa (126 000 F) ; l'association des anciens combattants de Paita (126 000 F) ; l'association des anciens d'Indochine (150 000 F) ; SOS Violences Sexuelles (2 100 000 F) ; la société Saint-Vincent-de-Paul (1 470 000 F) ; l'association d'aide volontaire aux évacués calédoniens (490 000 F) ; le secours catholique (304 000 F) ; l'association pour la sauvegarde de l'enfance, de l'adolescence et des adultes en NC (200 000 F) ; l'association au service de nos retraités (864 191 F) ; l'association calédonienne d'aide aux personnes âgées (500 000 F) ; l'association l'Accueil (500 000 F) ; l'association pour la réinsertion des anciens prisonniers dans une société accueillante (630 000 F).

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a attribué trois millions de francs à quatre lycées pour la mise en œuvre de projets pédagogiques et culturels visant au maintien d'un environnement scolaire propice au bien-être des élèves et des personnels : lycée William-Haudra (500 000 francs) ; lycée Jules-Garnier (750 000 francs) ; lycée Pétero-Attiti (un million de francs) ; lycée Augustin-Ty (750 000 francs).

Au visa de Yoann Lecourieux, membre du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a nommé Isabelle Isorez en qualité de chef du service des collectivités locales et des établissements publics de la direction du budget et des affaires financières de la Nouvelle-Calédonie (DBAF).
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a nommé par intérim Florian Gaye en qualité de chef du service support métiers de la direction du Budget et des affaires financières (DBAF).
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a approuvé le compte administratif 2019 du Centre de rencontres et d'échanges internationaux du Pacifique (CREIPAC) arrêté :
- en dépenses de fonctionnement à 122 996 729 francs et en recettes de fonctionnement à 123 859 065 francs,
 - en dépenses d'investissement à 6 037 157 francs et en recettes d'investissement à 6 741 923 francs.

Le compte administratif fait apparaître un résultat global excédentaire de 1 567 102 francs. Le résultat global cumulé s'établit au 31 décembre 2019 à la somme de 31 955 729 F. Il se décompose en un solde d'investissement cumulé de 2 841 187 F et en un résultat de fonctionnement cumulé de 29 114 542 F.

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a approuvé le budget primitif 2020 du Centre de rencontres et d'échanges internationaux du Pacifique (CREIPAC), arrêté à 107 587 179 francs répartis pour la section de fonctionnement à 98 688 812 francs en recettes et en dépenses, et pour la section d'investissement à 8 898 367 francs en recettes et 3 271 010 francs en dépenses. La section d'investissement est votée en suréquilibre à 5 627 357 francs.
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a agréé la société SCOR EUROPE SE pour des opérations d'assurance en Nouvelle-Calédonie.

Au visa de Vaimu'a Muliava, membre du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a désigné Léon Wamytan en remplacement de Alain Marc, pour siéger au sein du conseil de formation de l'Institut de formation à l'administration publique (IFAP) et du comité supérieur de la fonction publique territoriale de la Nouvelle-Calédonie.

Au visa de Jean-Louis d'Anglebermes, membre du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a remplacé Laurent Vircondelet par Danièle Brault-Delahaie en qualité de représentante titulaire du MEDEF au sein du conseil d'administration du Conseil du dialogue social (CDS).

Au visa de Jean-Pierre Djaiwé, membre du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a attribué 26,6 millions de francs de subventions aux sportifs classés sur listes ministérielles « Elite, Senior, Jeune ou Espoir et/ou en pôle en métropole ».
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a attribué 11,5 millions de francs de subventions de fonctionnement en faveur de quatre associations d'éducation populaire et de jeunesse de la Nouvelle-Calédonie (Association les villages de Magenta (ALVM), Fédération des Œuvres Laïques (FOL), Association calédonienne pour l'animation et la formation (ACAF), Association des scouts et guides de Nouvelle-Calédonie).
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a désigné le docteur Michel Belec en remplacement du docteur Jean-Paul Grangeon au sein du comité de coordination de l'aide médicale urgente (CCAMU) de Nouvelle-Calédonie, en tant que médecin inspecteur de santé publique.
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a mis à jour la composition du comité de coordination de l'aide médicale urgente (CCAMU) de Nouvelle-Calédonie (Sonia Backès, en remplacement de Philippe Michel, Jacques Lalié, en remplacement de Néko Hnépeune, le docteur Michel Belec, en remplacement du docteur Jean-Paul Grangeon, Frédéric Marchi-Leccia, en remplacement d'Eric Backès, Leslie Levant, en remplacement de Dominique Cheveau, Géraldine Bourgoïn, en remplacement de Laurent Forfait).

Au visa de Philippe Germain, membre du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a autorisé l'Institut de recherche pour le développement (IRD) à mener les campagnes scientifiques SEAMOUNTS-2020 dans le Parc naturel de la mer de Corail entre le 1^{er} août et le 31 décembre (initialement programmées en avril et mai 2020 et annulées du fait de la crise du Covid-19).

* *
*

Examen de dossiers de ressortissants étrangers

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a émis trois avis favorables sur des demandes de visa de long séjour et deux avis favorables sur des demandes de carte de séjour temporaire. Il a également accordé neuf autorisations de travail et modifié une autorisation de travail.

Avis du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

→ Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a émis des observations sur un projet de décret portant abrogation du décret n° 2016-1422 du 21 octobre 2016 instituant une aide à l'innovation et à la transition numérique de la musique enregistrée.

ATTRIBUTION DES SECTEURS PAR MEMBRE DU GOUVERNEMENT

Thierry Santa, président du gouvernement

Secteurs des relations extérieures et de la sécurité civile, de la promotion touristique, de la stratégie de la mise en valeur des ressources naturelles, du code minier et des comptes sociaux.

Gilbert Tyuienon, vice-président du gouvernement

Secteurs du transport, des infrastructures publiques et de la prévention routière ; du suivi du schéma d'aménagement et de développement de la Nouvelle-Calédonie NC 2025, du suivi des transferts de compétences, du règlement des problématiques minières et du suivi du Fonds Nickel.

Christopher Gygès, porte-parole du gouvernement

Secteurs de l'économie et des mesures de relance, du commerce extérieur, de la fiscalité, de l'énergie, de l'économie numérique et de l'économie de la mer, de la politique du « bien-vieillir » et de la politique de solidarité.

Isabelle Champmoreau

Secteurs de l'enseignement et du suivi des questions de l'enseignement supérieur ; du handicap, de la famille et de la lutte contre les violences intrafamiliales ; de la problématique du bien-être animal.

Yoann Lecourieux

Secteurs du budget et des finances, des assurances, du droit civil et du droit commercial, et des questions monétaires ; du suivi des grands projets et de la francophonie ; des relations avec le Congrès, les provinces et les communes de la Nouvelle-Calédonie.

Vaimu'a Muliava

Secteurs des constructions publiques, du patrimoine immobilier et des moyens, du logement et de l'urbanisme ; de la fonction publique, de la transformation numérique, de la simplification de l'administration et de l'évaluation des politiques publiques.

Didier Poidyalwane, porte-parole du gouvernement

Secteurs des affaires coutumières, de la culture et de la protection de l'enfance et de la jeunesse ; des relations avec les institutions coutumières et des questions relatives à l'identité et à la citoyenneté.

Jean-Louis d'Anglebermes

Secteurs du travail, de l'emploi, du dialogue social, de la formation et de l'insertion professionnelles, de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, du suivi du XI^e FED territorial ; des relations avec le conseil économique, social et environnemental de la Nouvelle-Calédonie.

Jean-Pierre Djaïwé

Secteurs de la jeunesse et des sports ; de la coordination et du suivi du plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance, de la politique de l'eau, des questions environnementales et de la météorologie.

Valentine Eurisouké

Secteurs de la coordination et de la mise en œuvre du plan Do Kamo et du service civique ; de la condition féminine.

Philippe Germain

Secteurs du développement durable ; du suivi de la gestion et de la mise en valeur du Parc naturel de la mer de Corail, des questions relatives à la recherche, à l'innovation et à l'audiovisuel.